

Communiqué

Diffusion immédiate

Votre nouvelle voiture sera-t-elle énergivore ?

Québec, le 21 mai 2004 - Vous avez récemment fait la tournée des concessionnaires et l'achat d'une voiture neuve vous tente comme jamais ? Vous vous voyez peut-être même déjà au volant du modèle 2005 dont vous rêvez depuis un bon moment.

Il est vrai que de rouler en voiture neuve signifie d'abord pour la plupart d'entre nous la tranquillité d'esprit pour quelques années, les voitures étant devenues de plus en plus fiables. Cependant, avant de vous présenter chez votre concessionnaire, avez-vous pensé à vous établir des objectifs en matière d'économies de carburant ?

Des conseils pour faire face aux coûts élevés de l'essence

L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec vous propose une série de conseils qui vous permettront de faire un choix éclairé lors de l'achat d'un véhicule neuf.

Tout d'abord, n'oubliez pas de rechercher l'étiquette ÉnerGuide pour les véhicules. L'étiquette fournit les cotes de consommation en ville et sur la route ainsi que les estimations du coût annuel en carburant de chaque véhicule en particulier. Utilisez ces informations pour comparer différents véhicules.

Recherchez également les véhicules qui affichent les caractéristiques techniques suivantes :

- une cote de consommation de carburant se situant entre 8 et 10 litres aux cent kilomètres (L/100 km) si vous optez pour une berline ou une minifourgonnette ;
- un moteur de faible cylindrée ;
- des pneus à profil bas et un coefficient de traînée inférieur à 0,35 ayant une résistance de roulement inférieure ;
- des matériaux légers tels l'aluminium, le magnésium et le plastique pour diminuer la masse à transporter.

Faire le bon choix, ça compte !

Faire un choix éclairé, c'est possible autant en ce qui concerne la taille du véhicule que les options qui vous permettront de réduire votre consommation d'essence. En plus de

réduire vos coûts d'énergie, vous contribuez à réduire les émissions de gaz à effet de serre liés au phénomène des changements climatiques.

L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec a pour mission de promouvoir l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activités et au bénéfice de toutes les régions du Québec. Pour en connaître plus sur l'Agence, visitez le site www.aee.gouv.qc.ca.